



DOSSIER DISCIPLINE N°100
Décision du 28 mai 2018

DOSSIER N°100
3^{ème} Faute Technique

Ont pris part aux délibérations : MRS. ERINTCHEK, CHERUBINI, GONTHIER, GUYOT

Objet : Attendus

- Suspension d'un week-end sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives.
- En raison de la fin des championnats 2017/2018, le week-end sportif de suspension sera reporté au cours de la saison sportive 2018/2019 à une date qui sera notifiée au licencié BC000003 du club ES ROCHE LA MOLIERE, ultérieurement, par lettre recommandée avec Accusé de Réception.